



GUIDE ECO-CITOYEN

Conçu par la commission Environnement
du **Conseil Municipal des Jeunes 2020-2022**



NEUILLY-SUR-SEINE

Sommaire

Le compostage

par Margault Lignon et Carlo de Boisanger de Gibon

Les mobilités douces

par Charles Guéguen

Les déjections canines

par Emma Prestat et François Navas Alonso de Castaneda

Les encombrants

par Mathilde Chesneau

L'impact du numérique

par Sacha Berrebi

Les mégots de cigarettes

par Antoine Eveillard et Melchior Le Gendre

Petits gestes à faire à la maison

par Vianney Bart

Le recyclage des piles

par Jean-Baptiste Chevallier



Edito



Ce petit guide des gestes éco-citoyens, réalisé à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, rappelle de façon simple quelques-uns des réflexes que nous devons adopter. A la croisée du civisme et des enjeux environnementaux, il interpelle d'autant plus qu'il est rédigé par la génération qui aura la lourde responsabilité d'infléchir durablement la courbe des dérives que nous avons connues. Ces gestes sont aussi des marques de respect les uns vis-à-vis des autres pour que chacun d'entre nous prenne sa part de responsabilité dans ce qui participe de la qualité de notre cadre de vie.

Jean-Christophe Fromantin

Maire de Neuilly, Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Onze élus se sont mobilisés pour écrire sur huit thématiques ayant trait au développement durable. Après avoir sélectionné les items qu'ils estimaient prioritaires pour l'amélioration de notre cadre de vie, ils ont cherché à mettre en lumière les efforts individuels et collectifs que nous pourrions produire à la lumière d'éléments chiffrés et objectifs. Loin des grandes incantations, leur souffle nous oblige à repenser notre rôle dans la conservation de notre commun. Loin d'une jeunesse défiante, les 34 élus du CMJ participent d'une dynamique civique et collective qui éclaire un sens renouvelé de l'engagement.

Lucas Véran

Adjoint au Maire en charge du Conseil Municipal des Jeunes



Ce guide éco-citoyen a été pensé et rédigé par les **élus de la Commission Environnement du Conseil Municipal des Jeunes** 2020-2022.

Le compostage



Par Margault Lignon et Carlo de Boisanger de Gibon

Pourquoi choisir le compostage ?

Le compostage est avant tout un geste citoyen pour préserver l'environnement. Il permet non seulement d'éviter l'utilisation de produits tels que les engrais et autres produits chimiques industriels, mais aussi de recycler les déchets organiques, qui peuvent par la suite réintégrer la nature tout en profitant à la faune et la flore environnante.

Qu'est-ce que le compost ?

Le compost est un mélange de matières végétales et animales en décomposition.

Que peut-on y mettre ?

- Les tailles de fleurs du jardin (de petites tailles)
- Les petits restes alimentaires, les coquilles d'œufs, le marc de café, les épluchures...

N'oubliez pas que la ville de Neuilly vous propose l'installation à titre gratuit d'un composteur pour votre copropriété.



Les mobilités douces



Par Charles Guéguen

Pourquoi la mobilité douce :

De nos jours, un véhicule particulier nécessite de l'entreposer (garage, stationnement...), et demande un entretien courant qui peut représenter entre 10 et 30% (voire plus) de son prix initial d'acquisition, sans compter l'assurance et les risques de contraventions.

Nous avons l'avantage, d'année en année, d'avoir des services qui s'améliorent dans une logique de mobilité douce partagée (réseau de transports en commun, scooters électriques, vélos en libre-service à des bornes...) et un aménagement urbain en constante évolution.

En France, le secteur des transports représente 31% des émissions de GES (gaz à effet de serre) et le transport routier est particulièrement responsable. La mobilité douce n'est pas uniquement un moyen de faire des économies, c'est surtout une solution durable qui permet de préserver la planète pour les générations à venir.

Changer nos habitudes de déplacement, c'est avant tout penser collectif et durable : un geste pour l'environnement.



Les déjections canines



Par Emma Prestat et François Navas Alonso de Castaneda

Halte aux crottes !

Chers Neuilléens, nous savons combien les chiens représentent une présence affectueuse pour beaucoup d'entre vous et sont de bons compagnons de jeux pour les jeunes de notre ville.

Mais l'esprit civique consiste à ne pas être égoïste et à se soucier des autres dans les endroits publics.

Vous pensez à acheter des croquettes pour votre toutou ? Pensez aussi à vous intéresser au résultat de sa digestion : les déjections canines. Les crottes souillent nos trottoirs, nos pelouses, nos semelles et attirent les mouches l'été. Elles sont également dangereuses pour les malvoyants et les jeunes enfants.

Diverses solutions existent avec les 75 distributeurs de sacs mis à disposition et le ramassage municipal. Mais la meilleure des solutions pour que les trottoirs de Neuilly restent propres, c'est votre comportement ! Sans la bonne volonté des maîtres et leur sens civique, rien n'est possible.

Alors aidez-nous à garder nos rues propres pour éviter de mettre en place des amendes dissuasives.



L'impact du numérique



Par Sacha Berrebi

Le numérique nous est utile dans plein de situations.

Mais ces actions du quotidien utilisent beaucoup d'énergie : le numérique représente 4% des émissions de gaz à effets de serre dans le monde.

Les smartphones et les ordinateurs demandent beaucoup d'énergie dans leur création : ils émettent une grande quantité de CO₂, il faut utiliser beaucoup de matières premières et de métaux (dont certains qui sont rares) et beaucoup de ressources naturelles.

Savez-vous comment vous vous connectez à internet ?

- Grâce à des câbles sous-marins, qui peuvent atteindre jusqu'à 20 000 km. Mais pour les installer, il faut utiliser une grande quantité d'énergie.
- Grâce aussi aux *data centers* : ces ordinateurs surpuissants rejettent beaucoup de CO₂. A chaque action que vous faites avec un objet numérique, vous faites tourner ces ordinateurs très énergivores.

Le numérique pollue énormément la planète, tant par sa conception que son utilisation. **Il va falloir changer tout ça pour éviter qu'en 2025, le numérique ne contribue à 8% des émissions de gaz à effet de serre.**



Les encombrants



Par Mathilde Chesneau

Lorsque l'on cherche la définition d'encombrants sur internet, on tombe sur : « qui encombre, qui gêne le mouvement, le passage ».

La ville de Neuilly a mis en place une collecte un mercredi sur deux, toute l'année, afin que les Neuilléens puissent se débarrasser de leurs objets, sans pour autant encombrer leurs belles rues. Or, depuis les confinements successifs et l'essor du commerce en ligne, on a pu observer une hausse de déchets, notamment de cartons, sur la voie publique.

- La collecte des encombrants est 100% gratuite pour les particuliers
- Les déchets électroniques sont dépollués avant d'être recyclés
- 2 bornes éco-systèmes ont été installées dans la ville, notamment au Monoprix situé rue des Huissiers
- La ville organise régulièrement des collectes solidaires, en partenariat avec Eco-système et Emmaüs, sur la place Bagatelle (rue de Longchamp) et au square Jeanne d'Arc (face au 97 avenue Achille Peretti)

Avec toutes ces solutions mises en place, plus d'excuses pour encombrer les rues de Neuilly.



Mégots de cigarettes



Par Antoine Eveillard et Melchior Le Gendre

Fumeurs : ne mégotez pas sur l'environnement

Le saviez-vous ?

Un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et il contient une centaine de substances nocives. Les mégots représentent la principale source de pollution des océans. Ils peuvent mettre 10 ans à se dégrader car ils contiennent des matières plastiques.

Un mégot jeté par terre représente un coût important supporté par le service de propreté d'une ville. La ville met en place des poubelles spéciales pour accueillir ces déchets pour éviter qu'ils ne contaminent l'eau, l'air et les sols.

Néanmoins il a été constaté que les cendriers sont trop peu utilisés par les citoyens. Jeter un mégot par terre peut faire l'objet d'une contravention.

Rappelons aux citoyens que la Ville prend des mesures contre l'incivisme et que les contrevenants peuvent être sanctionnés.



Petits gestes à la maison



Par Vianney Bart

Neuilléens, saviez-vous que nous pouvons tous contribuer à réduire la pollution due à nos activités à la maison ?

Il y a des gestes plutôt connus comme prendre une douche à la place d'un bain... Mais également d'autres moins connus, comme reconditionner des objets électro-ménagers...

Ce guide est là pour vous aider au maximum à œuvrer dans l'intérêt commun pour réduire les émissions de GES (gaz à effets de serre). À la maison, on peut contribuer à réduire la pollution en faisant des choses simples :

- Éteindre le chauffage la nuit
- Lorsque l'on sort d'une pièce, éteindre la lumière
- Laver le linge à basse température (30°C)

Notre contribution passe également par notre alimentation :

- Manger bio, de saison et finir son assiette
- Boire l'eau du robinet

Les déchets polluent l'environnement : il faut donc recycler le plus possible. **On peut recycler le carton, le verre et même des vêtements qui seront lavés puis donnés à des personnes dans le besoin.**



Le recyclage des piles



Par Jean-Baptiste Chevallier

1,3 milliard de piles sont vendues par an mais seulement 500 millions sont recyclées.

Ces informations peuvent vous aider à savoir pourquoi et comment les recycler !

Pourquoi les recycler ?

Il est important de recycler ses piles pour éviter de gaspiller des ressources naturelles rares et pour limiter tout risque de pollution. 75 % des métaux d'une pile sont récupérés, cela correspond à 7000 tonnes de métaux récupérées par an.

Que deviennent-elles ?

Le recyclage des piles permet d'extraire 2 métaux importants : le zinc et le manganèse.

- Le zinc servira à créer des revêtements qui, par exemple, empêcheront la corrosion du fer
- Le manganèse servira à créer de la fonte (alliage de fer et de carbone)

Comment les recycler ?

Collectez vos piles usagées puis rendez-vous dans le supermarché près de chez vous. Vous y trouverez forcément un bac qui vous permettra de trier vos piles ! **À vous de jouer !**





CONTACT

Conseil Municipal des Jeunes
Tél : 01 55 62 61 20
Hôtel de Ville
96 avenue Achille Peretti
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

www.neuillysurseine.fr
jeunesse@ville-neuillysurseine.fr



NEUILLY-SUR-SEINE